

Le profil

du terminologue

Introduction

A l'heure de la mondialisation des connaissances, la société de l'information exige une communication spécialisée claire et précise. Les terminologies, ou vocabulaires spécialisés, font partie intégrante de cette communication et du transfert des connaissances. La terminographie contribue à ces processus par la description et la définition univoque de concepts ainsi que la création de dénominations.

Le travail du terminologue consiste à élaborer, décrire, gérer et diffuser des vocabulaires spécialisés mono- et multilingues. Le terminologue intervient dès lors qu'il est question de traitement de données, de traitement de l'information et des connaissances, ou encore de communication. La terminologie étant une activité interdisciplinaire, les terminologues travaillent très souvent en étroite collaboration avec des spécialistes dans les domaines les plus divers.

De nos jours, les terminologues sont appelés à travailler au sein de services linguistiques (traduction et interprétation) et dans d'autres secteurs, tels que la rédaction technique, la normalisation, les brevets, le droit, l'information et la documentation, la recherche et développement, la planification linguistique et la défense de la langue, ainsi que dans l'édition (essentiellement de dictionnaires).

Au sein d'une entreprise ou d'une administration, les terminologues peuvent être à la tête d'un groupe de terminologie, voire d'un service entier. En tant que responsables de la gestion de contenu, ils sont chargés des aspects méthodologiques, organisationnels et techniques propres à la gestion des connaissances (gestion de documents, de l'information et de la communication, ou une combinaison de ces trois). Les terminologues indépendants, quant à eux, exercent une activité de conseil en matière de méthodologie, de données et d'outils terminologiques auprès d'entreprises, d'administrations et d'institutions.

Tâches

- **Élaboration de terminologies mono- ou multilingues**
 - Constitution d'un corpus
 - Dépouillement du corpus
 - Travail terminologique thématique et ponctuel
 - Elaboration de systèmes conceptuels ou d'arbres de domaine
 - Elaboration de systèmes de classification terminologiques
 - Élaboration de définitions
 - Traitement terminographique et validation des données (dans une banque de données)
 - Assurance-qualité
 - Mise à jour et maintenance des données
- **Activités liées à la planification terminologique**
 - Définition et mise en œuvre d'une politique linguistique et terminologique pour le secteur concerné (institution, organisation, entreprise, communauté linguistique, etc.)
 - Travaux d'harmonisation de terminologies
 - Néologie, création de noms de marques ou de dénominations nouvelles de titres ou de fonctions
 - Normalisation de terminologies
 - Vérification de l'utilisation effective et correcte de terminologies
- **Mise en forme de recueils terminologiques**
 - Participation à la mise en route et au développement de banques de données terminologiques
 - Évaluation de logiciels terminologiques (benchmarking) et contribution active à l'évolution de ces mêmes logiciels
 - Définition de formats, de méthodes et de procédures de travail
 - Suivi technique et suivi des contenus
- **Activités de conseil et de formation**
 - Conseil auprès d'utilisateurs de banques de données terminologiques (notamment au sein des services de traduction, de rédaction, de recherche, de développement, de production et de vente)
 - Conseil pour la mise en place d'unités de terminologie
 - Accueil et formation de stagiaires
 - Mise en place de formations de base et de cours de formation continue pour le personnel en charge de la terminologie
 - Élaboration de modules de formations en terminologie et intégration de ces modules dans un plan d'études général
 - Exploitation de travaux de recherche pour l'enseignement, la formation et le conseil, et développement de matériel didactique
 - Direction de mémoires de terminologie

Exigences

■ Exigences générales

- Vaste culture générale
- Compétences dans les domaines traités
- Aptitude à s'initier rapidement à des domaines nouveaux
- Sens du travail méthodique
- Sens de la planification et de l'organisation
- Capacité à gérer des projets
- Goût pour le travail interdisciplinaire et comparatif
- Approche inter et intraculturelle (notamment pour la culture d'entreprise)
- Approche contrastée des différences culturelles
- Capacité d'abstraction
- Capacité d'imagination et de projection
- Créativité
- Goût pour le travail de «détective»
- Sens de la négociation
- Pouvoir de conviction
- Aptitude à argumenter et à s'imposer
- Compétences en communication
- Compétences sociales
- Aptitude à résoudre les problèmes

■ Compétences professionnelles

- Bonnes connaissances des principes de base de la terminologie
- Maîtrise des méthodes de travail terminologiques (terminologie normative et descriptive)
- Maîtrise des outils de gestion terminologiques et des interfaces correspondantes
- Connaissances de base en informatique et en documentation

■ Compétences linguistiques

- Parfaite maîtrise de la langue maternelle
- Sens développé de la langue et créativité linguistique
- Pour le travail terminologique multilingue, bonnes compétences dans au moins une langue étrangère, dans plusieurs langues si possible

■ Compétences pour la recherche et l'enseignement

- Connaissances théoriques de base
- Goût pour la recherche en terminologie en tant que branche de la communication spécialisée
- Compétences didactiques développées dans le domaine de la terminologie

Formation

De nos jours, la terminologie est enseignée dans le cadre de la plupart des formations de traducteurs, d'interprètes et de rédacteurs techniques, plus rarement dans le cadre d'autres formations en sciences humaines et sociales. Certaines universités proposent également des formations initiales et des cours de formation continue en terminologie.

Pour de plus amples informations sur les offres en formations initiales ou continues en terminologie, consulter

- la brochure du RaDT «La terminologie, fondement de la communication spécialisée, l'information scientifique et technique et la connaissance scientifique et technique dans la société de l'information multilingue» (diffusion: termdat@bk.admin.ch)
- le portail de la terminologie germanophone (Deutsches Terminologieportal): <http://www.iim.fh-koeln.de/dtp/>

Profil du terminologue RaDT

4

Cette brochure a été traduite en français, en italien, en anglais et en néerlandais, de manière à assurer la diffusion la plus large possible de ces informations.

IMPRESSUM

Édition:

Conseil pour la terminologie germanophone
Rat für Deutschsprachige Terminologie - RaDT),
avec la collaboration de

- la commission allemande pour l'UNESCO
- la commission autrichienne pour l'UNESCO
- la commission suisse pour l'UNESCO
- la commission luxembourgeoise pour l'UNESCO

Impression:

MediaCenter Bund
CH-3003 Berne

Production et diffusion:

Chancellerie fédérale suisse
Section de terminologie
CH-3003 Berne
<http://www.admin.ch/ch/i/bk/termdat/d/index.htm>
E-mail: TERMDAT@bk.admin.ch

Etat:

Novembre 2004

© RaDT 2004